

PÉROU



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.


Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, environ 5 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques au Pérou	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française • Âge : entre 20 et 30 ans au 31/12/2025 • Niveau de langue : B1 en espagnol • Statuts acceptés : étudiants, anciens assistants de langue, jeunes diplômés (voir ci-dessous) • Scolarité : <ul style="list-style-type: none"> • Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) • Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) • Niveau d'études et disciplines acceptées : avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum 3 années d'études supérieures dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Didactique des langues, FLE • LLCE, LEA • Lettres (modernes/classiques), philosophie • Linguistique, sciences du langage • Sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement et de la formation <p>Un intérêt pour le cinéma sera apprécié dans la mesure où l'assistant pourra être mobilisé pour l'animation de ciné-débats auprès des élèves ou étudiants. En effet, l'Ambassade de France au Pérou promeut des projets d'éducation à l'image et de ciné-club dans les établissements éducatifs péruviens.</p> <p>Dérogation : sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>)



	<ul style="list-style-type: none"> • les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français dans une des disciplines ci-dessus, obtenu entre 2023 et 2025, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) <p>Ces candidats devront également fournir un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays hispanophone), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays hispanophone (<i>dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée dans la section « Formation »</i>).</p>
Villes ou régions d'affectation	Arequipa, Lima, Trujillo. Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre.
Établissements	Universités, écoles primaires et/ou secondaires
Calendrier	<p>Publication des résultats: France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'octobre 2024.</p> <p>Un entretien en visioconférence sera réalisé courant octobre/novembre 2025 en présence d'un représentant de l'ambassade de France au Pérou et de l'établissement d'affectation.</p> <p>Durée du contrat : 9 à 10 mois (de février/mars 2025 à décembre 2025). L'année scolaire au Pérou débute en février/mars et se termine en décembre de la même année civile. Le type de contrat proposé n'est donc pas compatible avec les obligations de service des candidats préparant un concours de l'enseignement français (le report de stage, s'il est accordé, ne peut se faire que pour une année scolaire).</p>
Temps de travail et de congés	12 heures de classe par semaine. Congés selon le calendrier scolaire/universitaire local. Des heures de préparation hors des heures de classes sont attendues.
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle En fonction de l'établissement, la rémunération est variable : entre 700 PEN et 1800 PEN (soit entre 170€ et 435€ environ), selon si le logement et/ou certains repas sont pris en charge.</p> <p>Les frais de voyage, nourriture et logement (lorsqu'ils ne sont pas inclus dans l'indemnité) sont à la charge de l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de boursier.
Permis de travail et visa	<p>Visa « de intercambio » : 50€ environ.</p> <p>L'assistant doit effectuer les démarches de visa auprès du consulat du Pérou à Paris, en coordination préalable avec l'ambassade de France au Pérou.</p>



Couverture sociale	L'assistant devra souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et responsabilité civile valable pour le Pérou.
Formation	France éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+ .
Liens utiles	Ambassade du Pérou en France : http://www.consulado.pe/es/paris/Paginas/Inicio.aspx Ambassade de France au Pérou : www.ambafrance-pe.org Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité : 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international .
Renouvellement de contrat	Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive au Pérou ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site Internet de France Éducation international .

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le [Robot conversationnel](#) ne seront pas prioritaires.